SÉMINAIRE DOCTORAL

L'ÉCO-CONDITIONNALITÉ

05 mai 2025

Centre Panthéon - Salle 4 (Aile Soufflot, Esc. M)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LES PARTICIPANTS EXTÉRIEURS À L'UNIVERSITÉ - PLUS D'INFOS ASSAS-UNIVERSITE.FR

La Chaire Observatoire Santé et Environnement – Analyse Juridique et InterdisciplinaiRe (OSE-AJIR) a le plaisir de vous convier à son séminaire doctoral sur l'éco-conditionnalité.

Programme

- Introduction
Sara BRIMO, Professeur junior, titulaire de la Chaire OSE AJIR à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- La stratégie de financement de l'OMS et la lutte contre le changement climatique
Camille BERTAUX, doctorante à UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, membre du CEDRE

- L'éco-conditionnalité en droit de l'Union européenne.
Salomé COHEN, doctorante en droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- L'éco-conditionnalité en droit climatique de l'Union européenne.
Rafail ZORZOS, doctorant en droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas, assistant de recherche auprès de la Chaire OSE AJIR

- L'éco-conditionnalité en droit public français
Grégory CATHALAN, doctorant en droit public à l'Université Paris-Panthon-Assas

- Conclusion générale
Ackiel BOUDINAR-ZABALETA, docteur en droit public de l'Université Paris-Panthéon-Assas, assistant de recherche auprès de la Chaire OSE AJIR

Inscription obligatoire pour les participants extérieurs avant le 30 avril 2025 : cpjoseajir@u-paris2.fr